



# Assemblée générale

Distr. générale  
16 avril 2003  
Français  
Original: anglais

## Cinquante-septième session

Point 126 de l'ordre du jour

### Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

## Informations actualisées sur la situation financière des missions de maintien de la paix closes au 30 juin 2002

### Rapport du Secrétaire général\*

#### *Résumé*

Le présent rapport fournit des informations actualisées sur la situation financière, au 30 juin 2002, de 10 missions de maintien de la paix achevées.

Il concerne les 10 missions ci-après : Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA); Mission des Nations Unies en Haïti (MINUHA); Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUCA) et Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL); Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ); Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM); Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU); Force de protection des Nations Unies, Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, Force de déploiement préventif des Nations Unies et quartier général des Forces de paix des Nations Unies (FPNU); Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH), Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH) et Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH); Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et Groupe d'appui de la police civile; et Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre figurent au paragraphe 22 du présent rapport.

\* La présentation de ce rapport a été différée en raison de consultations internes.



## Table des matières

|   | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|---|--------------------|-------------|
| I. Introduction .....   | 1                  | 3           |
| II. Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala .....   | 2–3                | 3           |
| III. Mission des Nations Unies en Haïti .....   | 4–5                | 4           |
| IV. Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale et Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador .....  | 6–7                | 4           |
| V. Opération des Nations Unies au Mozambique .....  | 8–9                | 5           |
| VI. Opération des Nations Unies en Somalie .....  | 10–11              | 5           |
| VII. Force de déploiement préventif des Nations Unies .....   | 12–13              | 6           |
| VIII. Force de protection des Nations Unies, Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, Force de déploiement préventif des Nations Unies et quartier général des Forces de paix des Nations Unies ..... | 14–15              | 6           |
| IX. Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, Mission de transition des Nations Unies en Haïti et Mission de police civile en Haïti .....   | 16–17              | 7           |
| X. Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et Groupe d'appui de la police civile .....  | 18–19              | 8           |
| XI. Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge .....   | 20–21              | 8           |
| XII. Décisions que devra prendre l'Assemblée générale .....   | 22                 | 9           |

## I. Introduction

1. Le présent rapport fournit des informations actualisées sur la situation financière des missions de maintien de la paix ci-après qui sont achevées et pour lesquelles un rapport final sur l'exécution du budget a été déjà publié : Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (MINUGUA); Mission des Nations Unies en Haïti (MINUH); Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUCA) et Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador (ONUSAL); Opération des Nations Unies au Mozambique (ONUMOZ); Opération des Nations Unies en Somalie (ONUSOM); Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU); Force de protection des Nations Unies, Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, Force de déploiement préventif des Nations Unies et quartier général des Forces de paix des Nations Unies (FPNU); Mission d'appui des Nations Unies en Haïti (MANUH), Mission de transition des Nations Unies en Haïti (MITNUH) et Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (MIPONUH); Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental (ATNUSO) et Groupe d'appui de la police civile; et Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (APRONUC).

## II. Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala

2. Le rapport final sur l'exécution du budget du Groupe d'observateurs militaires de la MINUGUA fait l'objet du document A/53/775, daté du 29 décembre 1998. Les décisions prises par l'Assemblée générale au sujet de ce rapport figurent dans sa résolution 53/235 du 8 juin 1999.

3. Le tableau 1 contient des informations actualisées sur la situation financière du Groupe d'observateurs militaires au 30 juin 2002.

Tableau 1

### Actif, passif et solde du fonds (Groupe d'observateurs militaires de la MINUGUA)

| <i>Catégorie</i>                                      | <i>Montant<br/>(milliers de dollars É.-U.)</i> |
|---|--|
| Liquidités . . . . .                                  | -  |
| À déduire : passif . . . . .                          | 132  |
| <b>Déficit de fonctionnement . . . . .</b>            | <b>(132)</b>                                   |
| Quotes-parts à recevoir et débiteurs divers . . . . . | 50   |
| <b>Solde du fonds . . . . .</b>                       | <b>18</b>                                      |

### III. Mission des Nations Unies en Haïti

4. Le rapport final sur l'exécution du budget de la MINUHA a fait l'objet du document A/56/851, daté du 1er mars 2002. Les décisions prises par l'Assemblée générale au sujet de ce rapport figurent dans sa résolution 56/504 du 27 juin 2002.

5. Le tableau 2 contient des informations actualisées sur la situation financière de la MINUHA au 30 juin 2002.

Tableau 2

#### Actif, passif et solde du fonds (MINUH)

| <i>Catégorie</i>  | <i>Montant</i><br><i>(milliers de dollars É.-U.)</i> |
|---|--|
| Liquidités . . . . .                                    | 64 542   |
| À déduire : passif . . . . .                            | 14 296   |
| Excédent à virer <sup>a</sup> . . . . .                 | 45 567   |
| <b>Liquidités à créditer aux États Membres. . . . .</b> | <b>4 679</b>   |
| Quotes-parts à recevoir et débiteurs divers . . . . .   | 22 518   |
| <b>Solde du fonds . . . . .</b>                         | <b>27 197</b>  |

<sup>a</sup> Montants dont le virement au compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies est autorisé aux termes de la résolution 56/292 de l'Assemblée générale, en date du 27 juin 2002, aux fins du financement des stocks de déploiement stratégique.

### IV. Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale et Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador

6. Le rapport final sur l'exécution du budget de l'ONUCA et de l'ONUSAL fait l'objet du document A/50/735/Add.1, daté du 29 février 1996. Les décisions prises par l'Assemblée générale au sujet de ce rapport figurent dans sa résolution 50/246 du 17 septembre 1996.

7. Le tableau 3 contient des informations actualisées sur la situation financière de l'ONUCA et de l'ONUSAL au 30 juin 2002.

Tableau 3

#### Actif, passif et solde du fonds (ONUCA/ONUSAL)

| <i>Catégorie</i>  | <i>Montant</i><br><i>(milliers de dollars É.-U.)</i> |
|---|--|
| Liquidités . . . . .                                    | 6 833  |
| À déduire : passif . . . . .                            | 899  |
| <b>Liquidités à créditer aux États Membres. . . . .</b> | <b>5 934</b>   |

| <i>Catégorie</i>                                  | <i>Montant</i><br><i>(milliers de dollars É.-U.)</i> |
|---|--|
| Quotes-parts à recevoir et débiteurs divers ..... | 2 798  |
| <b>Solde du fonds .....</b>                       | <b>8 732</b>   |

## V. Opération des Nations Unies au Mozambique

8. Le rapport final sur l'exécution du budget de l'ONUMOZ fait l'objet du document A/52/680/Add.1, daté du 6 février 1998. Les décisions prises par l'Assemblée générale au sujet de ce rapport figurent dans sa résolution 52/240 du 26 juin 1998.

9. Le tableau 4 contient des informations actualisées sur la situation financière de l'ONUMOZ au 30 juin 2002.

Tableau 4  
**Actif, passif et solde du fonds (ONUMOZ)**

| <i>Catégorie</i>                                  | <i>Montant</i><br><i>(milliers de dollars É.-U.)</i> |
|---|--|
| Liquidités .....                                  | 555  |
| À déduire : passif .....                          | 2 136  |
| <b>Déficit de fonctionnement .....</b>            | <b>(1 581)</b>                                       |
| Quotes-parts à recevoir et débiteurs divers ..... | 18 789   |
| <b>Solde du fonds .....</b>                       | <b>17 208</b>  |

## VI. Opération des Nations Unies en Somalie

10. Le rapport final sur l'exécution du budget de l'ONUSOM fait l'objet du document A/56/915, daté du 16 avril 2002. Les décisions prises par l'Assemblée générale au sujet de ce rapport figurent dans sa résolution 56/501 du 27 juin 2002.

11. Le tableau 5 contient des informations actualisées sur la situation financière de l'ONUSOM au 30 juin 2002.

Tableau 5  
**Actif, passif et solde du fonds (ONUSOM)**

| <i>Catégorie</i>         | <i>Montant</i><br><i>(milliers de dollars É.-U.)</i> |
|--------------------------|--|
| Liquidités .....         | 10 395   |
| À déduire : passif ..... | 34 596   |

| <i>Catégorie</i>                                      | <i>Montant<br/>(milliers de dollars É.-U.)</i> |
|---|--|
| <b>Déficit de fonctionnement . . . . .</b>            | <b>(24 201)</b>                                |
| Quotes-parts à recevoir et débiteurs divers . . . . . | 61 764   |
| <b>Solde du fonds . . . . .</b>                       | <b>37 563</b>                                  |

## VII. Force de déploiement préventif des Nations Unies

12. Le rapport final sur l'exécution du budget de la FORDEPRENU fait l'objet du document A/56/842, daté du 28 février 2002. Les décisions prises par l'Assemblée générale au sujet de ce rapport figurent dans sa résolution 56/299 du 27 juin 2002.

13. Le tableau 6 contient des informations actualisées sur la situation financière de la FORDEPRENU au 30 juin 2002.

Tableau 6  
**Actif, passif et solde du fonds (FORDEPRENU)**

| <i>Catégorie</i>  | <i>Montant<br/>(milliers de dollars É.-U.)</i> |
|---|--|
| Liquidités . . . . .                                    | 25 903   |
| À déduire : passif . . . . .                            | 19 502   |
| <b>Liquidités à créditer aux États Membres. . . . .</b> | <b>6 401</b>                                   |
| Quotes-parts à recevoir et débiteurs divers . . . . .   | 3 645  |
| <b>Solde du fonds . . . . .</b>                         | <b>10 046</b>                                  |

## VIII. Force de protection des Nations Unies, Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, Force de déploiement préventif des Nations Unies et quartier général des Forces de paix des Nations Unies

14. Le rapport final sur l'exécution du budget des FPNU fait l'objet du document A/54/803, daté du 17 mars 2002. Des mises à jour de la situation financière des FPNU ont été présentées dans les documents A/55/840, daté du 19 mars 2001, et A/56/852, daté du 4 mars 2002. Les décisions les plus récentes prises par l'Assemblée générale en ce qui concerne les FPNU figurent dans sa résolution 56/500 du 27 juin 2002.

15. La situation financière à jour des FPNU au 30 juin 2002 est présentée dans le tableau 7. Il convient également de noter qu'aucun remboursement n'a été reçu au titre des dépenses d'un montant de 127 379 954 dollars engagées par les Forces de

paix des Nations Unies pour des biens et services qui auraient dû être fournis à titre gratuit aux termes des accords conclus avec les gouvernements hôtes.

Tableau 7  
**Actif, passif et solde du fonds (FPNU)**

| <i>Catégorie</i>  | <i>Montant<br/>(milliers de dollars É.-U.)</i> |
|---|--|
| Liquidités . . . . .                                    | 158 565  |
| À déduire : passif . . . . .                            | 50 658   |
| Excédent à virer <sup>a</sup> . . . . .                 | 95 979   |
| <b>Liquidités à créditer aux États Membres. . . . .</b> | <b>11 928</b>                                  |
| Quotes-parts à recevoir et débiteurs divers . . . . .   | 192 613  |
| <b>Solde du fonds . . . . .</b>                         | <b>204 541</b>                                 |

<sup>a</sup> Montants dont le virement au compte de la Base de soutien logistique des Nations Unies est autorisé aux termes de la résolution 56/292 de l'Assemblée générale en date du 27 juin 2002, aux fins du financement des stocks de déploiement stratégique.

## **IX. Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, Mission de transition des Nations Unies en Haïti et Mission de police civile en Haïti**

16. Le rapport final sur l'exécution du budget de la MANUH, de la MITNUH et de la MIPONUH fait l'objet du document A/56/841, daté du 28 février 2002. Les décisions prises par l'Assemblée générale au sujet de ce rapport figurent dans sa résolution 56/507 du 27 juin 2002.

17. Le tableau 8 contient des informations actualisées sur la situation financière de la MANUH, de la MITNUH et de la MIPONUH au 30 juin 2002.

Tableau 8  
**Actif, passif et solde du fonds (MANUH/MITNUH/MIPONUH)**

| <i>Catégorie</i>                                      | <i>Montant<br/>(milliers de dollars É.-U.)</i> |
|---|--|
| Liquidités . . . . .                                  | 1 863  |
| À déduire : passif . . . . .                          | 10 575   |
| <b>Déficit de fonctionnement. . . . .</b>             | <b>(8 712)</b>                                 |
| Quotes-parts à recevoir et débiteurs divers . . . . . | 19 898   |
| <b>Solde du fonds . . . . .</b>                       | <b>11 186</b>                                  |

## X. Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et Groupe d'appui de la police civile

18. Le rapport final sur l'exécution du budget de l'ATNUSO et du Groupe d'appui de la police civile fait l'objet du document A/56/844, daté du 28 février 2002. Les décisions prises par l'Assemblée générale au sujet de ce rapport figurent dans sa résolution 56/506 du 27 juin 2002.

19. Le tableau 9 contient des informations actualisées sur la situation financière de l'ATNUSO et du Groupe d'appui de la police civile au 30 juin 2002.

Tableau 9

### Actif, passif et solde du fonds (ATNUSO/Groupe d'appui de la police civile)

| <i>Catégorie</i>  | <i>Montant<br/>(milliers de dollars É.-U.)</i> |
|---|--|
| Liquidités . . . . .                                    | 43 511   |
| À déduire : passif . . . . .                            | 30 319   |
| <b>Liquidités à créditer aux États Membres. . . . .</b> | <b>13 192</b>                                  |
| Quotes-parts à recevoir et débiteurs divers . . . . .   | 14 471   |
| <b>Solde du fonds . . . . .</b>                         | <b>27 663</b>                                  |

## XI. Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge

20. Le rapport final sur l'exécution du budget de l'APRONUC fait l'objet du document A/49/714 et Corr.1 et 2, daté du 25 novembre 1994. Des informations actualisées figurent dans le document A/52/819, daté du 6 mars 1998. Les décisions les plus récentes prises par l'Assemblée générale au sujet de l'APRONUC figurent dans sa résolution 52/239 du 26 juin 1998.

21. Le tableau 10 contient des informations actualisées sur la situation financière de l'APRONUC au 30 juin 2002.

Tableau 10

### Actif, passif et solde du fonds (APRONUC)

| <i>Catégorie</i>                                      | <i>Montant<br/>(milliers de dollars É.-U.)</i> |
|---|--|
| Liquidités . . . . .                                  | 1 735  |
| À déduire : passif . . . . .                          | 44 520   |
| <b>Déficit de fonctionnement. . . . .</b>             | <b>(42 785)</b>                                |
| Quotes-parts à recevoir et débiteurs divers . . . . . | 43 603   |
| <b>Solde du fonds . . . . .</b>                       | <b>818</b>                                     |



---

## **XII. Décisions que devra prendre l'Assemblée générale**

22. Considérant la situation financière générale de l'Organisation et le fait que des quotes-parts d'un montant de 1,5 milliard de dollars au titre du maintien de la paix n'étaient pas acquittées au 15 mars 2003, le Secrétaire général propose que la restitution des montants à créditer aux États Membres soit suspendue jusqu'à ce que la situation financière s'améliore en ce qui concerne le solde des fonds du Groupe d'observateurs militaires de la MINUGUA, de la MINUH, de l'ONUCA et de l'ONUSAL, de l'ONUMOZ, de l'ONUSOM, de la FORDEPRENU et des FPNU, de la MINUH, de la MITNUH et de la MIPONUH, de l'ATNUSO et du Groupe d'appui de la police civile, et de l'APRONUC.

---